



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL CGT
DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITÉS DU
DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE**

PREAVIS DE GREVE DU 1^{ER} JUIN 2025 AU 31 AOUT 2025.

**Madame la Présidente
Conseil Départemental de Vaucluse**

Avignon,
le 20 mai 2025.

Madame la Présidente,

La CGT des personnels du Département de Vaucluse dépose un préavis de grève dans le cadre des mobilisations nationales et locales prévues sur l'ensemble des mois de juin, juillet et aout 2025, en particulier la journée d'action du 5 juin 2025.

Ce préavis est destiné à couvrir toutes les mobilisations locales et nationales sur la période du 1 juin 2025 au 31 aout 2025, de 0 à 24h.

Au niveau local :

La CGT des personnels du Département de Vaucluse dénonce avec force le manque chronique de moyens alloués à nos services publics et les attaques inadmissibles à l'encontre des fonctionnaires sacrifiant au passage la qualité des services pour les usager·es; la multiplication inédite de réorganisations basées sur l'austérité, les plans sociaux dans un contexte de crise sociale et environnementale sans précédent ainsi que la diffusion des idées xénophobes et racistes dans le débat public.

La CGT souligne également avec grande inquiétude l'amplification de méthodes de management nocives qui provoquent des RPS et impactent fortement la santé des agents, la répression contre les libertés syndicales, les attaques répétées à l'encontre du droit constitutionnel de grève, les discriminations et entraves à l'activité syndicale.

Nous revendiquons l'abandon de la diminution de la rémunération versée au titre des congés maladie pour les agent-es publics. La collectivité peut contrer cette injustice.

Nous exigeons :

- L'allocation de moyens humains et financiers pérennes pour l'ensemble de nos secteurs en tension qui sont pourtant essentiels pour répondre aux besoins de la population et de l'ensemble des usager-es des services publics.
- Des investissements doivent être faits pour mener à bien les missions prioritaires du Département particulièrement la protection de l'enfance, l'action sociale, l'insertion, PMI, PAPH, Collèges, Routes.
- Réajustement de l'IFSE des médecins PMI et agents administratifs du médico-social oubliés du SEGUR.
- Remplacements en urgence des postes vacants.
- Stagiairisation des contractuels (pas de promesses mais des actes immédiats).
- Mesures de protection immédiates des agents en situation de RPS et de dangers graves et imminents.
- Régularisation des situations d'agents placés en arrêt maladie du fait de souffrances professionnelles faute de réponses adaptées de la collectivité.
- La reconnaissance des accidents de service liés à des RPS.
- La prise en compte des propositions des représentants du personnel concernant le recueil des règles de gestion d'astreinte pour les agents des routes.

Nous revendiquons l'ouverture des chantiers « Pénibilité », « IFSE », « Prévoyance », « RIFSEEP » sur lesquels l'autorité territoriale s'était engagée sans donner suite.

Nous attendons que la Présidente du Département reprenne sa place décisionnaire.

Au niveau national :

Force est de constater que le Président de la République, le Premier ministre et les membres du gouvernement travaillent à l'élaboration d'une purge budgétaire pour le moins indigeste. Ainsi, 40 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques sont envisagés au titre des prochaines lois de finances et de financement de la sécurité sociale. Les gels et annulations de crédits se multiplient.

Dans un tel contexte, nous ne pouvons que constater une persistance dans le refus d'apporter des réponses aux revendications suivantes :

- Sortie des politiques d'austérité et construction des lois de finances et de financement de la sécurité sociale sur d'autres bases ;
- Renoncement à tout jour de carence,
- Rétablissement du 100 % de la rémunération versée au titre du congé maladie ordinaire ;
- Rétablissement du versement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) ;
- Abrogation de la contre-réforme des régimes de retraite. Réduction du temps de travail tout au long de la vie avec notamment un droit au départ à la retraite à 60 ans, et les 32 heures hebdomadaires ;
- L'augmentation immédiate et, a minima, de 10 % de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, la refonte des grilles indiciaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois, la définition d'un plan pluriannuel de recrutement, la titularisation des agent.es non titulaires dont le nombre ne cesse d'augmenter ;
- L'abandon définitif du projet de loi dit Guérini, le maintien et le renforcement du statut général des fonctionnaires ;
- L'amélioration des droits des agent.es publics au titre des systèmes de sécurité et de protection sociales dans leurs dimensions obligatoire et complémentaires, des politiques d'action sociale, tant des actifs que des retraité.es.

**Syndicat Départemental Cgt des personnels actifs et retraités du
Département du Vaucluse**

Ce préavis concerne toutes et tous les personnels du Département de Vaucluse.

Il doit leur permettre de mener à bien toute action revendicative s'inscrivant dans le cadre des différentes journées d'action locales et/ou nationales, et de participer aux mobilisations prévues.

Recevez, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

**Pour le syndicat CGT départemental
des personnels du Département du Vaucluse**

**Amandine Laugier
Secrétaire générale**

